

# Fiche programme IHI

## « Innovative Health Medicine »



### Partenariat pour une recherche en santé innovante

#### Infos clés :

BUDGET (2021-2031) : 2,4 Mds€

Financeurs : CE : 1,2Mds€,

Industries pharmaceutique (EFPIA), de l'imagerie médicale/radiothérapie/ TIC (COCIR), des technologies médicales (MedTech Europe), des biotechnologies (EuropaBio) et des vaccins (Vaccines Europe) : au moins 1Mds€

+ 'partenaires contributeurs', dont les apports financiers pourront être complétés par la CE à hauteur de 200M€

Financement : selon l'appel, budgets conséquents >5M€

Durée des projets: variable, 5 ans ou +

DEPOT RÉCURRENT (environ 2/an) : en 1

ou 2 étapes selon l'appel

**Ouverture officielle du programme en mai 2022**

**Draft des 6 premiers topics à paraître sur <https://www.ihl.europa.eu/apply-funding/future-opportunities>**

#### Description générale :

IHI, pour « *Innovative Health Initiative* » sera un **partenariat public-privé entre l'industrie et la Commission européenne (CE)**. Il prendra la suite d'IMI2 (« *Innovative Medicines Initiative 2*») qui a lancé son dernier appel en 2020.

Comme IMI et IMI2, IHI rassemblera donc **des parties prenantes diverses** (universités, entreprises, grandes et petites, et autres acteurs de la santé) dans **des projets collaboratifs**. L'objectif d'IHI est de créer un **écosystème européen de R&I en santé qui facilite la traduction de connaissances scientifiques en innovations concrètes**.

Ces produits et services devront être sûrs, efficaces, centrés sur les personnes et rentables, et couvrir la **prévention, le diagnostic, le traitement et la gestion des maladies**. Elles viseront en particulier à répondre à des besoins stratégiques de santé publique (domaines pathologiques qui représentent une charge importante pour les patients et/ou la société).

IHI mettra davantage l'accent sur les **projets intersectoriels impliquant les secteurs de la biopharmacie, de la biotechnologie et des technologies médicales, y compris les entreprises actives dans le domaine numérique**. L'objectif est aussi de rendre le secteur européen compétitif sur le plan mondial.

#### Conditions d'éligibilité :

Entités éligibles : entreprises et PME, universités, organisations à but non lucratif établies dans l'UE ; hôpitaux établis dans un pays de l'UE ou dans un pays associé

Consortium : un consortium constitué des entités éligibles associé à un consortium industriel prédéfini dans le call.

**Chaque call a ses spécificités** et comprend le détail des projets attendus (nombre d'entités minimal, budget, durée, organisation du consortium et compétences attendues, livrables attendus, impact, synergie avec d'autres projets, etc.)

#### Conditions de soumission :

Soumission sur un portail en ligne

Dossier en anglais

Si dépôt en une étape : associer au moins une des entreprises mentionnées dans le call.

#### Critères et étapes d'évaluation :

Évaluation en 2 étapes, 3 experts évaluateurs minimum.

Trois critères principaux : **Excellence – Impact – Mise en œuvre**

#### Conditions de financement (à confirmer)

Coûts directs éligibles : **personnel permanent et/ou contractuel, équipement, déplacements, consommables, sous-traitance**

Coûts indirects éligibles (frais de gestion) : **25% des coûts directs éligibles**

Taux de financement : **100%**

Il est possible de recevoir également un financement par le consortium industriel pour réaliser certaines activités du projet.

Il est possible d'inclure des 'tiers-parties' qui réalisent des activités dans le cadre du projet, fournissent des biens ou des services, mais ne sont pas partenaires du projet.

#### Informations complémentaires :

IHI Info desk : [infodesk@ihl.europa.eu](mailto:infodesk@ihl.europa.eu)

<https://www.ihl.europa.eu/>

Il est possible de **proposer des sujets** :

<https://www.ihl.europa.eu/shape-our-future-research/propose-ideas> et de postuler pour **devenir**

**membre du Science and Innovation Panel** :

<https://www.ihl.europa.eu/about-ihl/who-we-are/science-and-innovation-panel>